

Attentes positive concernant le retour au travail ou la durée de l'absence pour raison de maladie :

Facteur personnel concernant les travailleurs avec un Trouble Musculosquelettique (TMS) ou un Trouble Mental Courant (TMC)

Interprétation :

Des attentes positives concernant le retour au travail ou la durée de l'absence ont un impact favorable sur ces résultats chez les travailleurs avec un TMS ou TMC.

Outil de mesure proposé (★) :

Une question unique (Truchon et coll., 2012). Cet outil a fait l'objet d'une validation (Larivière et coll., soumis pour publication).

Clientèle visée :

Cet outil a été développé pour évaluer les travailleurs avec un TMS ou un TMC.

Mise en garde :

Ce facteur ne peut être évalué que par des professionnels accrédités. S'aventurer dans l'évaluation de celui-ci n'est pas du tout recommandé. Dans le cas où vous soupçonneriez la présence de ce facteur chez l'employé concerné, il est important de s'en remettre à des professionnels qui ont l'expertise requise. L'auto-administration ou l'administration d'un questionnaire par une personne non qualifiée peut entraîner des conséquences indésirables comme le calcul des points erroné et la mauvaise interprétation des résultats qui peuvent en découler.

Toutefois, les éléments (questions ou portion d'entrevue) constituant cet outil peuvent offrir un complément d'information aux autres acteurs ou parties prenantes du retour au travail, tels que les acteurs de l'organisation (employeur, ressources humaines, supérieur immédiat, représentant syndical, etc.). Cela permet de mieux comprendre ce que le facteur mesuré implique, ce qui en retour peut aider à cibler certains éléments ou besoins plus spécifiques qui nécessiteraient (1) une éventuelle intervention (recours à un professionnel accrédité) ou (2) des ajustements de l'organisation, notamment sur le plan de la prévention.

Questions provenant de Truchon et coll. (2012)

1. Quand pensez-vous pouvoir retourner au travail ?

D'ici 1 mois	D'ici 2 mois	D'ici 3 mois	D'ici 4 mois	D'ici 5 mois	D'ici 6 mois	D'ici 7 mois	D'ici 8 mois	D'ici 9 mois	D'ici 10 mois	D'ici 11 mois	D'ici 12 mois ou plus
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------------------------

Instructions pour le calcul du pointage

Chaque mois vaut un point supplémentaire (1 mois = 1 point, 2 mois = 2 points... 12 mois et plus = 12 points).

Instructions pour l'interprétation du pointage

Un score inférieur indique des attentes plus positives, ce qui a un impact positif sur le retour au travail.